SERVICE DES REPAS A DOMICILE

Inscriptions et renseignements : —— Secrétariat : 03.20.75.27.71

ORGANISATION DES REPAS A DOMICILE

1. Fonctionnement des livraisons :

- Lundi pour la consommation du lundi
- Mardi pour la consommation du mardi
- Mercredi pour la consommation du mercredi
- Jeudi pour la consommation du jeudi et du vendredi
- Vendredi pour la consommation du samedi et du dimanche



2. Composition des repas :

Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de Api Restauration

Le repas est conditionné dans une barquette et se compose :

- → d'une entrée
- d'un plat protéique
- d'un accompagnement
- d'un dessert

- de fromage
- d'un complément pour le soir : potage
- d'une petite bouteille d'eau

Les composants des repas sont conditionnés dans des barquettes à usage unique et faciles d'ouverture (Il est possible de rendre les barquettes au livreur).

Les barquettes sont placées au réfrigirateur au moment de la livraison et peuvent être réchauffées à la convenance de chacun au moment de leur consommation (micro-ondes, casserole,...).

Des employés de API RESTAURATION assurent le portage du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h00

A noter:

Les bénéficiaires ont la possibilité de choisir pour chaque jour entre 3 menus.

Les feuilles de menus sont déposés en amont par les livreurs et les clients rendent leurs feuilles cochées pour les semaines suivantes.

Possibilité sur simple demande et sans supplément de bénéficier de **repas adaptés pour les personnes suivant des régimes spécifiques.**

3. Coût:

Prix du repas : 7,00€

Le client reçoit la facture le mois suivant

Le paiement doit se faire par chèque à l'ordre de la « RÉGIE C.C.A.S.» et être envoyé à Mairie de Toufflers - C.C.A.S. - Repas à domicile - 63 rue de Roubaix 59390 TOUFFLERS

Toute modification (hors hospitalisation) doit être communiquée 48h à l'avance au Service des Repas à domicile - Tél : 03.20.75.27.71

Pour le lundi, prévenir vendredi avant 11h; pour le mardi, lundi avant 11h; pour le mercredi, mardi avant 11h; pour le jeudi et le vendredi, mercredi avant 11h et pour le samedi et le dimanche, jeudi avant 11h. En cas d'absence de dernière minute, les repas peuvent être retirés exceptionnellement au C.C.A.S. de Hem.